

L'ATE Accompagnateur de Tourisme Equestre

C'est un diplôme de niveau IV délivré par la Fédération Française d'Équitation. Celle-ci organise les Tests d'entrée et de sortie.

Objectifs : Encadrer en sécurité promenades et randonnées équestres en terrain connu et reconnu.

Pré requis : Test d'entrée.

Pour l'inscription à celui-ci il faut avoir :

- un Galop 6 de Pleine Nature ou de cavalier ou du Degré 2
- un PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1)
- avoir effectué 7 jours de randonnée à cheval dont au moins 4 sans retour à la base.
- la licence FFE de l'année + certificat médical pour licence compétition.

Formation : 455h

Module 1: Prise en charge des publics et encadrement- 155 h

Module 2: Techniques équestres de tourisme équestre - 150 h

Module 3: Soins et entretien des équidés et des infrastructures - 80 h

Module 4: Gestion des activités environnement institutionnel et réglementaire- 70 h

Stage de mise en situation professionnelle: 205 h Au minimum 45% du volume horaire de formation prescrit lors du positionnement

Des passerelles avec d'autres diplômes ont été prévues dans le nouveau règlement de la formation ATE à partir du 01/02/2022 consultable sur le site de la FFE.

Les +

Une préformation possible : pour atteindre le niveau requis au test d'entrée sous forme de stages, randonnées, cours...

Une formation très individualisée : formation en petits groupes, suivi personnalisé, coaching...

Une cavalerie de qualité : la cavalerie issue de notre élevage est adaptée à la randonnée équestre et au passage des examens.



2024



Responsable de la Formation

Jean-Paul CHABANIS : Guide de Tourisme Equestre, BEES1, Meneur ATE, Gestionnaire d'entreprise, éleveur...

D'autres intervenants rejoignent notre équipe ponctuellement sur des interventions plus ciblées (Secourisme, FFE, maréchalerie...)

Mise en œuvre de la formation

Des locaux, des installations, du matériel adapté mis à disposition tout au long de votre formation, documents, accès internet...

Organisation des cours

30h à 35h de cours par semaine

Une session par an : début avril à début octobre

Stage de mise en situation professionnelle pendant la saison touristique juillet aout

Objectif : devenir un professionnel compétent dans toutes les missions du métier d'ATE: accueil, encadrement et animation, entretien des installations, soins aux équidés, commercialisation...



Coût et financement de la formation

Un devis sera établi à votre demande. Il tiendra compte du positionnement et des éventuelles validations des acquis de l'expérience (VAE).

Tarif: 6825 € comprenant les 455h de formation et l'encadrement des examens.

Un financement est possible en lien avec le (CFA du CRE-ARA).

Attention ! En plus des heures de formation, il restera quelques dépenses à prévoir : frais d'inscriptions aux examens (versés à la fédération),



Plaisir du cheval sur la
MONTAGNE ARDECHOISE



Formation professionnelle au métier
d'Accompagnateur de Tourisme Equestre

Centre équestre **L'EPERON**



07510 St Cirgues en montagne

www.cheval-ardeche.fr jean-paul.chabanis@wanadoo.fr

Tel : 04.75.38.94.88 06.81.01.53.10

